

DETERMINANTS SOCIODEMOGRAPHIQUES DES EXPLOITANTS RIZICOLES DANS LA SOUS-PREFECTURE DE YAMOOUSSOUKRO (CÔTE D'IVOIRE)

A.F.VANGA

URES de Korohogo/Université de Bouaké, 27 BP 199 Abidjan 27, Côte d'Ivoire. E-mail : af_vanga@yahoo.fr

RESUME

Le riz connaît une importance croissante en Côte d'Ivoire, à l'instar des autres pays d'Afrique Subsaharienne. En vue de lutter contre l'insécurité alimentaire, un programme de relance de la production du riz en Côte d'Ivoire a été initié. Dans la Région des lacs, la riziculture a constitué une alternative à la pauvreté liée à la perte progressive de la majeure partie des vergers de café et de cacao. L'étude, vise à analyser les déterminants sociodémographiques des producteurs de riz dans la Sous-préfecture de Yamoussoukro. Pour la collecte des données, un questionnaire a été administré aux responsables d'exploitation rizicole. En outre, des entretiens ont eu lieu avec les autorités administratives et coutumières, ainsi que les responsables techniques impliqués dans l'activité rizicole de ladite Sous-préfecture. Les investigations ont permis d'obtenir les résultats suivants : d'abord, les exploitants riziocoles de la Sous-préfecture de Yamoussoukro sont pour l'essentiel, des autochtones et des allochtones avec une légère prédominance des premiers cités. Ensuite, la riziculture est pratiquée essentiellement par des hommes mariés. Enfin, cette activité a contribué à améliorer les conditions de vie de la plupart des producteurs de riz de la Sous-préfecture de Yamoussoukro.

Mots clés : Sociodémographie, exploitants riziocoles, Yamoussoukro, Côte d'Ivoire.

ABSTRACT

SOCIODEMOGRAPHIC DETERMINANTS OF THE RICE PRODUCERS IN THE SUB-PREFECTURE OF YAMOOUSSOUKRO
(CÔTE D'IVOIRE)

Like in many countries in sub-Saharan Africa, rice production is experiencing a growing importance in Côte d'Ivoire. Hence, to combat food insecurity, a rice production program has been initiated in Côte d'Ivoire. In the lakes region, rice was an alternative for poverty alleviation linked to the progressive loss of the bulk of the coffee and cocoa orchards. This study aims to analyze the sociodemographic determinants of rice production in Yamoussoukro. For data collection, a questionnaire was administered to rice farmers. In addition, interviews were held with the administrative and traditional authorities, as well as the technicians involved in rice farming activities. Results show that: firstly, rice farmers are, for the most part, indigenous and non-natives, with a slight predominance of the first group. Rice cultivation was practiced mainly by married men. Finally, this activity helped to improve the living conditions of most rice producers in the area.

Key words : Sociodemography, Rice producers, Yamoussoukro, Côte d'Ivoire.

INTRODUCTION

Le riz, aliment de base de plus de la moitié de la population mondiale, est une des céréales les plus produites et consommées dans le monde (Méndes del Villar, 2008). En Côte d'Ivoire, tout comme en Afrique subsaharienne, le riz connaît une importance grandissante, suivant ainsi la forte croissance des populations urbaines (Becker et N'guessan, 2004). C'est la première céréale consommée en Côte d'Ivoire, et est cultivé dans toutes les régions (Koffi, 2008). Les productions vivrières, y compris le riz, occupent une place privilégiée et contribuent largement à la satisfaction des besoins alimentaires des populations ivoiriennes.

La filière riz a été dotée d'une structure appelée Société de Développement du Riz (SODERIZ). Cela a permis à la Côte d'Ivoire d'atteindre l'autosuffisance en production de riz dans les années 1976 - 1977 et 1977 - 1978 (Diomandé, 1997 ; Anonyme, 2011). Après sa dissolution en janvier 1995 (Coulibaly, 1996) qui s'est faite sans mesures d'accompagnement, les riziculteurs n'étant pas organisés, n'ont pu prendre le relais (Dozon, 1985). La libéralisation totale de l'importation du riz blanc dans la période 1997 - 1998 a constitué un frein à la mise en oeuvre d'une volonté politique pour la relance de la riziculture (Anonyme, 2011). Face à une production nationale insuffisante qui est de 700 000 tonnes de riz, le pays importe annuellement plus de 900 000 tonnes (Koffi, *l.c.*). En 2009, l'importation du riz s'est élevée à 819 061 tonnes pour un montant de 234 547 650 000 (Anonyme, 2011). L'option d'une dépendance accrue à l'égard des importations du riz blanchi s'avère de plus en plus onéreuse et difficilement soutenable face aux enjeux économiques. Un programme de relance de la production du riz en Côte d'Ivoire a été lancé pour lutter contre l'insécurité alimentaire. Ce programme devrait permettre à la Côte d'Ivoire d'être « autosuffisante en 2011 et de constituer des stocks de sécurité à partir de 2017 » (Koffi, *l.c.*). Le riz connaît depuis peu un net regain d'intérêt de la part des décideurs et acteurs de la filière d'autant plus que la hausse des prix améliore la compétitivité de la production locale. Suite à la migration, plus à l'Ouest, de la production de cacao, le riz est devenu la principale source de revenu de certains ménages, et ceci, malgré la forte concurrence du riz importé (Chaléard, 1996). Les conditions et ressources naturelles existent et le contexte

international, régional et environnemental est plus que favorable à la mise en place d'une bonne politique rizicole (Anonyme, 2009).

Dans la Région des Lacs, la population paysanne s'est fortement appauvrie avec la perte progressive de la majeure partie des vergers de café et de cacao, ainsi que la baisse du tonnage desdits produits, à cause des changements climatiques. Aussi, pour relancer les activités agricoles dans cette Région et améliorer le niveau de vie des paysans, la riziculture a-t-elle été identifiée grâce à la présence de bas-fonds par endroit (Anonyme, 1996). C'est dans ce cadre que plusieurs périmètres d'une superficie totale de 450 hectares, jadis délaissés par les paysans, ont été réhabilités à partir de 1995, à travers le Projet Riz Centre et Centre-Nord. Cette stratégie qui vise à faire des producteurs, le moteur de la croissance économique, suscite l'interrogation suivante : Qui sont les acteurs de la filière riz dans la Sous-préfecture de Yamoussoukro ? Autrement dit, quels sont les aspects sociodémographiques des producteurs de riz dans ladite Sous-préfecture ?

Cette étude a pour objectif principal d'analyser les aspects sociodémographiques des producteurs de riz au niveau de la Sous-préfecture de Yamoussoukro.

MATERIEL ET METHODES

MATERIEL

Population cible

Elle concerne la population issue des villages de producteurs de riz identifiés comme tels dans la Sous-préfecture de Yamoussoukro.

Support d'enquête

Le support d'enquête est constitué d'un guide d'entretien et d'un questionnaire. Un magnétophone a aussi été utilisé pour l'enregistrement des entretiens durant les enquêtes.

METHODES

Recherche documentaire

La recherche documentaire a porté sur les généralités relatives au riz et à son importance dans l'alimentation des ivoiriens, l'évolution et

le mode de production, ainsi que la commercialisation de ce produit alimentaire.

Choix des sites de l'enquête

Pour mener à bien l'étude et obtenir des données fiables, l'ensemble des 8 villages d'exploitants rizicoles, que compte la sous-préfecture de Yamoussoukro, a été retenu. Ces villages présentent 3 caractéristiques sociodémographiques des exploitants rizicoles. En effet, l'on a des villages regroupant des allochtones et des allogènes, des villages d'autochtones uniquement, ainsi que des villages renfermant toutes les communautés.

Echantillonnage

En l'absence d'une liste exhaustive des producteurs de riz issus des villages concernés, la technique de boule de neige a été utilisée. En effet, tous les responsables d'exploitations rizicoles, rencontrés dans les villages visités, ont été soumis à l'enquête. Ainsi, ce sont 91 personnes issues des 8 villages identifiés, qui ont été enquêtés.

Collecte des données

Avant l'enquête proprement dite, l'enquête pilote a permis d'avoir des prises de contact avec les autorités administratives et coutumières, ainsi que les responsables techniques locaux de l'agriculture. Cette étape a permis de cerner le milieu d'enquête et retenir les villages identifiés. Par la suite, le Sous-préfet de Yamoussoukro a acheminé des courriers aux autorités coutumières des villages concernés par l'enquête, pour les informer et faciliter le déroulement des rencontres de travail. Le questionnaire et le guide d'entretien ont pu être testés au cours de cette étape.

Au cours de l'enquête, un questionnaire a été administré aux responsables d'exploitation rizicole. Les questions ont portées sur l'origine, le sexe, l'âge, la situation matrimoniale, le mode d'acquisition des terres cultivées, l'impact de l'activité sur les conditions de vie et les rapports

avec les autres communautés vivant dans le voisinage. La technique utilisée a été l'administration directe du questionnaire. Au moment de l'enquête, quelques producteurs de riz n'étaient pas en place. Pour ceux d'entre eux qui ont des exploitations familiales, les membres de la famille ont refusé de se soumettre à l'enquête (de peur de donner des informations erronées), en l'absence du chef de famille qui est responsable de l'exploitation rizicole.

Ensuite, sur la base d'un guide, des entretiens ont eu lieu avec le Sous-préfet de Yamoussoukro, les chefs coutumiers des villages enquêtés et les responsables des structures d'encadrement telles que l'Agence Nationale pour le Développement Rural (ANADER), le Programme National Riz (PNR) et la Direction départementale du Ministère de l'Agriculture (MINAGRI). Les entretiens sont relatifs aux points suivants : l'évolution de l'activité rizicole dans la Sous-préfecture, la question foncière et les rapports inter-communautaires. Ces informations ont été utiles à la discussion des résultats.

L'observation des faits, a consisté à vivre la réalité de terrain et à vérifier les informations recueillies lors des entretiens et de l'administration du questionnaire. Cela a permis de visiter les périmètres rizicoles des paysans enquêtés.

Analyse des données

Les données ont été analysées en intégrant les variables telles que origine, sexe, âge, situation matrimoniale, mode d'accès au foncier et niveau de vie.

RESULTATS

REPARTITION DES EXPLOITANTS RIZICOLES SELON L'ORIGINE

Les riziculteurs rencontrés sur les périmètres visités sont d'origines diverses. La Figure 1 présente les proportions en fonction de l'origine.

La Figure 1 montre que l'essentiel des exploitants rizières de la Sous-préfecture de Yamoussoukro, est constitué d'autochtones et d'allochtones avec une légère prédominance du premier groupe cité.

REPARTITION DES RIZICULTEURS DE LA SOUS-PREFECTURE DE YAMO USSOUKRO SELON LE SEXE

La répartition des riziculteurs selon le sexe est présentée à la figure 2.

Cette figure, montre que la proportion de femmes travaillant dans la riziculture est très faible (10 %). Cette activité est pratiquée, pour l'essentiel, par les hommes dans la Sous-préfecture de Yamoussoukro.

REPARTITION DES RIZICULTEURS DE LA SOUS-PREFECTURE DE YAMO USSOUKRO SELON L'AGE

Les producteurs de riz sont répartis par tranche d'âge (Figure 3).

Selon cette figure, la culture du riz est pratiquée majoritairement par une population dont la tranche d'âge varie entre 30 et

45 ans. Cette tranche d'âge concerne les adultes.

SITUATION MATRIMONIALE DES PRODUCTEURS DE RIZ DANS LA SOUS-PREFECTURE DE YAMO USSOUKRO

La Figure 4 présente la répartition des riziculteurs selon leur situation matrimoniale. Cette figure révèle que l'essentielle de la population de riziculteurs soumise à l'enquête, est constituée de personnes mariées.

MODE D'ACCES A LA TERRE DANS LA SOUS-PREFECTURE DE YAMO USSOUKRO

L'accès au foncier rural varie selon l'origine des exploitants rizières. En effet, pendant que les autochtones ont un accès gratuit à la terre pour la riziculture, cela fait l'objet de location pour les allochtones et les allogènes. Ces derniers payent des frais de location par cycle de production du riz. Le montant de la location varie de 4 000 Francs CFA à 40 000 Francs CFA la parcelle cédée, selon l'origine du migrant (allochtone ou allogène) et le village d'accueil.

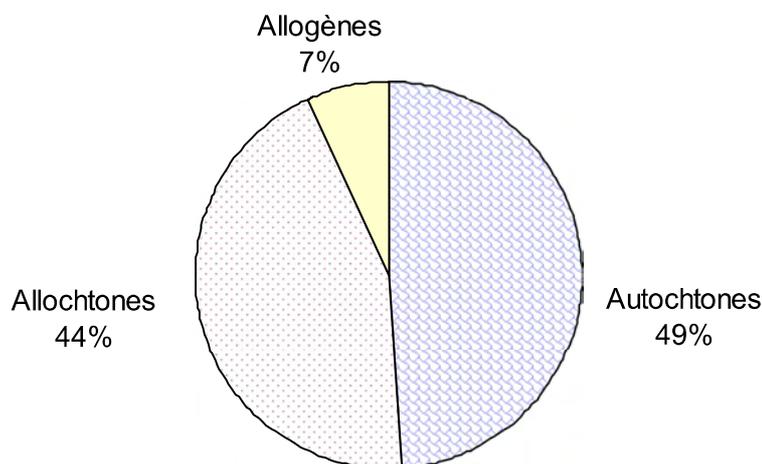


Figure 1 : Répartition des enquêtés selon l'origine dans la Sous-préfecture de Yamoussoukro.

Distribution of the population surveyed as a function of origin in the Yamoussoukro sector.

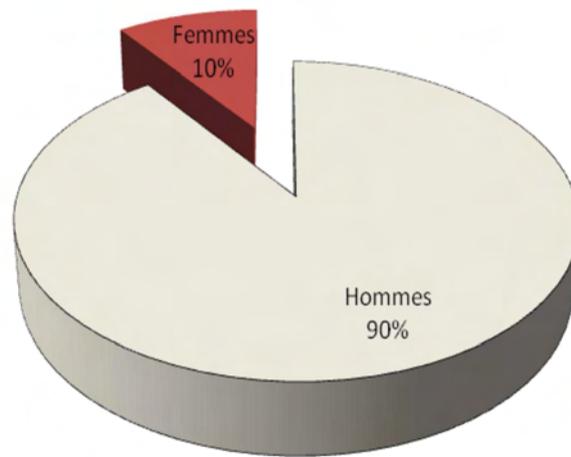


Figure 2 : Répartition des enquêtés selon le sexe dans la Sous-préfecture de Yamoussoukro.
Distribution of the population surveyed according to sex in the Yamoussoukro area.

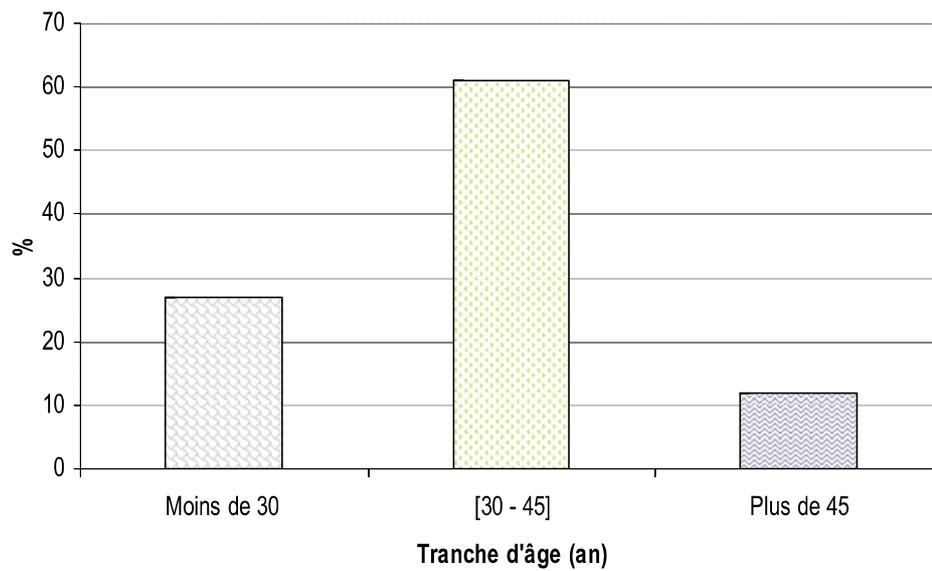


Figure 3 : Répartition des enquêtés selon la tranche d'âge dans la Sous-Préfecture de Yamoussoukro.
Distribution of the population surveyed according to age in the Yamoussoukro area.

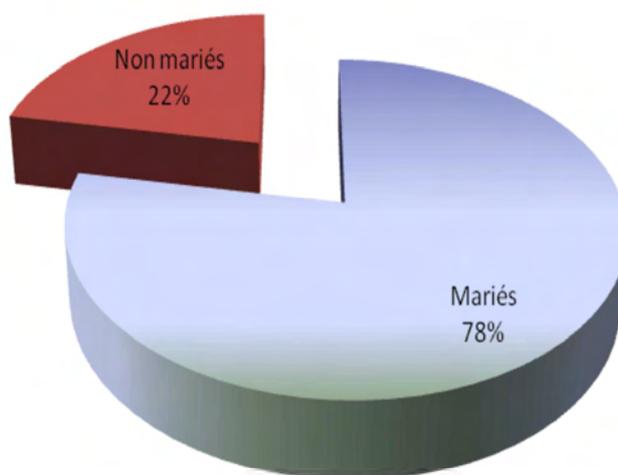


Figure 4 : Répartition des riziculteurs de la Sous-préfecture de Yamoussoukro selon le statut matrimonial.
Distribution of rice farmers according to marital status in the Yamoussoukro area .

SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DES EXPLOITANTS RIZICOLES DANS LA SOUS-PREFECTURE DE YAMOOUSSOUKRO

L'avis des riziculteurs relatif à l'impact de l'activité rizicole sur leurs conditions de vie est le

suivant : Comme l'indique la Figure 5, les producteurs ont, pour la plupart, déclaré que la riziculture a eu un impact positif sur leurs conditions de vie. Cette situation concerne beaucoup plus les autochtones.

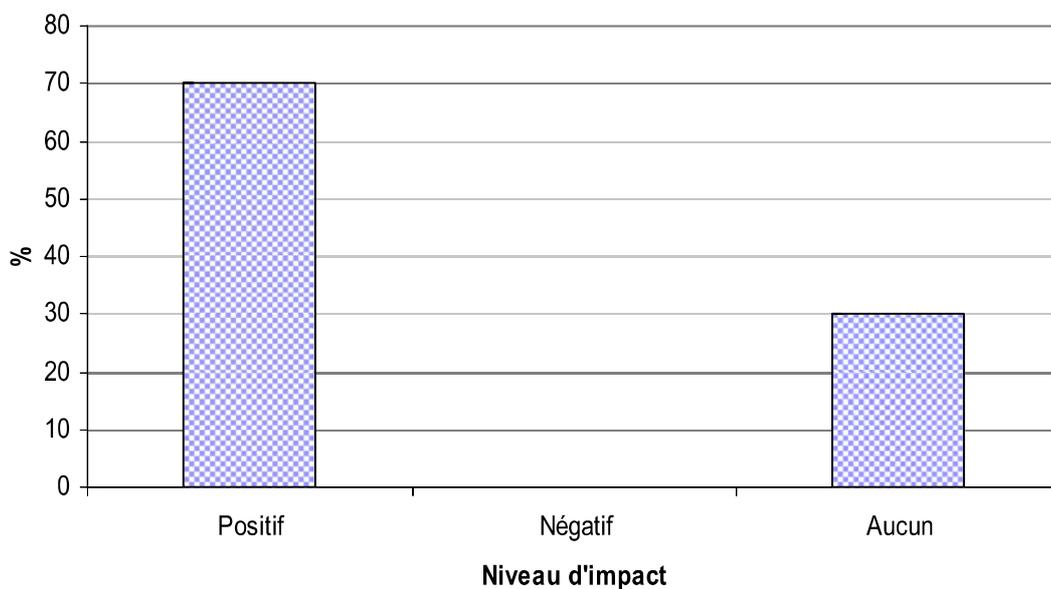


Figure 5 : Perception locale de l'impact des activités rizicoles sur les producteurs dans la Sous-préfecture de Yamoussoukro.

Local perception of the impact of rice farming activities on the farmers in the Yamoussoukro area.

DISCUSSION

Selon les informations recueillies sur le terrain, au début de l'indépendance du pays, les paysans de la Sous-préfecture de Yamoussoukro s'adonnaient à des activités axées essentiellement sur des cultures pérennes telles que le café et le cacao. Par la suite, avec la politique d'autosuffisance alimentaire initiée par le premier Président de la République de Côte d'Ivoire, la riziculture a fait son apparition dans la politique agricole de ladite Sous-préfecture. Au début, cette culture était dominée par les autochtones et les allogènes présents dans cette circonscription administrative. Mais, au fur et à mesure, la rentabilité aidant, plusieurs populations autochtones se sont intéressées à cette activité.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'autosuffisance alimentaire, la Société de Développement de la Riziculture (SODERIZ) a été créée en 1971 spécifiquement pour la promotion de la riziculture. Ainsi, des barrages à vocation hydro-agricole ont été réalisés, avec de grands périmètres rizicoles aménagés (Diomandé, 1997). Dans la Sous-préfecture de Yamoussoukro, l'on a créé les périmètres de Nanan en 1970, ceux de Kpoussoussou et N'dakonankro, respectivement en 1976 et en 1972 et celui de Petit Bouaké en 1978 (Ezan et Kouao, 2005). Toutefois, avec la dissolution de la SODERIZ et le désengagement de l'Etat du système de production qui avait abouti à la libéralisation des filières agricoles, plusieurs périmètres ont été abandonnés pour faute de dégradation. Et c'est en 2000 que cette culture a véritablement suscité un intérêt auprès des autochtones, avec la réhabilitation des sites de Nanan, de Kpoussoussou et de N'dakonankro par l'Union Européenne. Les autochtones sont essentiellement constitués de populations originaires du Nord de la Côte d'Ivoire. La forte implication de cette communauté autochtone est non seulement liée aux habitudes alimentaires, mais aussi à la promotion de la riziculture irriguée dans les années 1970 (Le Guen, 2004). Les travaux de cet auteur, montrent que la présence marquée des autochtones dans la riziculture à Yamoussoukro, pourrait s'expliquer par les sécheresses qui ont sévi dans le Nord de la Côte d'Ivoire entre 1969 et 1974. En effet, nombreux furent les habitants qui étaient obligés de migrer vers le Sud du pays, à la recherche de terre, d'emplois et de nourriture (Le Guen, *l.c.*).

Contrairement à Yamoussoukro, la situation est différente dans des localités telles que Bongouanou et Tiassalé. En effet, selon Becker et N'guessan (2004), dans les zones citées, la production du riz est assurée essentiellement par la population allogène, notamment les burkinabés et les maliens.

Par ailleurs, la production du riz selon le genre dans la Sous-préfecture de Yamoussoukro, montre que ce sont les hommes qui dominent cette activité. Cette situation serait due au fait que la culture du riz ne faisait pas partie des habitudes alimentaires de la population autochtone, mais plutôt l'igname selon un enquêté. La riziculture ayant été introduite comme une activité génératrice de revenu, les hommes en ont pris le contrôle. Ce sont ces derniers qui attribuent les parcelles de terres cultivables et c'est à eux que reviendrait prioritairement toute culture de rente. Les femmes restent confinées dans les activités d'autosubsistance. Contrairement à la zone de Yamoussoukro, les femmes dominent la production du riz à Korhogo dans le Nord et à Gagnoa dans le Centre-Ouest ivoirien (Binaté, 2001). L'auteur note que dans la région de Gagnoa, l'effet de la dévaluation du franc CFA en 1994, qui avait permis une augmentation du prix du paddy, a suscité un engouement au niveau de ladite activité. Cela avait entraîné une amélioration de la performance des productrices, et avait suscité un intérêt chez les hommes dont l'activité principale était la production du café et du cacao. Contrairement à Binaté (*l.c.*), Ouattara et Kodjo (1995) ont évoqué une autre raison de la prédominance des femmes dans la riziculture au Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire. Pour ces auteurs, une croyance locale stipule que «la riziculture de bas-fonds rend impotent». De ce fait, les hommes, qui sont particulièrement attachés à leur virilité, ont été amenés à céder les bas-fonds aux femmes pour la culture du riz. Par ailleurs, le rôle des femmes dans la production rizicole varie en fonction du système agricole, de l'écosystème et du milieu socio-économique (Binaté, *l.c.*). Selon cet auteur, en Asie par exemple, il a été montré que, d'une manière générale, les femmes jouent un rôle indispensable dans la production du riz, par rapport aux autres cultures. Souvent elles effectuent les semailles (activité liée au symbolisme de la fécondité) et participent à la récolte. La riziculture est par excellence l'activité agricole qui demande beaucoup de main d'œuvre féminine.

En ce qui concerne la variable âge, la faible présence des jeunes dans la riziculture pourrait être liée à leur dépendance vis-à-vis des adultes. Cependant, la raison véritable de cette situation pourrait être la migration saisonnière des jeunes autochtones Baoulé vers les zones forestières du Sud-ouest du pays. Selon, Lésourd (1988), l'immigration massive des Baoulé dans ladite zone forestière, s'est faite à partir de 1975. Pour sécuriser les vastes parcelles de terres acquise ou conquises, les pionniers Baoulé avaient besoin de main d'œuvre constituée essentiellement de jeunes provenant des villages et zones d'origine. Cela a donné lieu à deux concepts locaux : «six mois» et «pakinou». Les investigations ont révélé que les «six mois» étaient constitués de migrants saisonniers qui se retrouvaient annuellement dans les zones forestières du Centre-ouest et du Sud-ouest, pendant la campagne café-cacao, pour une durée de six mois. Le retour de ces derniers dans leurs villages d'origine (région centre de la côte d'Ivoire), coïncidait avec la Pâque chrétienne. Ils utilisaient cette fête chrétienne pour marquer leur retour en organisant des réjouissances populaires, «pakinou», toute la journée et la nuit au clair de lune. La jeunesse autochtone Baoulé, y compris celle de Yamoussoukro, serait donc plus enclin à la culture du binôme café - cacao qu'à la riziculture.

Relativement au statut matrimonial, l'une des raisons qui expliquent la prédominance des exploitants mariés dans les localités visitées, est la rareté de la main d'œuvre occasionnelle. La région centre du pays, dont fait partie Yamoussoukro, étant une zone d'émigration (Anonyme, 2008 ; Brou et Charbit, 1994), la main d'œuvre locale se retrouve généralement dans les régions forestières du Sud-Ouest et du Centre-Ouest. Dans la pratique de la riziculture à Yamoussoukro, la plupart des riziculteurs utilise la main-d'œuvre familiale.

Pour ce qui est de l'accès à la terre, les règles coutumières en vigueur dans la Sous-préfecture de Yamoussoukro, ont pendant longtemps, permis un accès gratuit au foncier rural, quel que soit l'origine du demandeur (autochtone ou non). Dans la perception locale, la terre héritée des ancêtres ne doit pas faire l'objet de vente, sous peine de «représailles ancestrales» qui se solde par la mort. Toutefois, depuis quelques années avec l'avènement de certaines activités génératrices de revenus, telles que la riziculture, la tendance est à la location des terres disponibles. Cette tendance est constatée par

Crook *et al.* (2006) dans le Nord de la Côte d'Ivoire.

Au niveau de l'impact positif de l'activité rizicole, la prédominance des autochtones s'explique par le fait qu'ils cultivent sur leurs propres terres. Ils n'engagent aucun frais. Ce qui n'est pas le cas de certains allochtones et allogènes, dont l'acquisition des parcelles cultivables s'est faite sous forme de location. Les frais de location des terres sont considérés par les allochtones et les allogènes comme étant des charges élevées qui réduisent considérablement les bénéfices générés par la riziculture. Par ailleurs, avec la pratique de la culture du riz irrigué de nombreux changements sont survenus tant chez les riziculteurs que dans les villages. La commercialisation des récoltes a permis à la majorité des riziculteurs d'améliorer leur cadre de vie (ameublement de leurs habitats, équipement en matériels électroménagers, construction de logement,...). Cette situation est davantage soutenue par un environnement social propice. En effet, les relations intercommunautaires sont paisibles. Le comité local de gestion de la production rizicole constitue un cadre épanouissant de collaboration et de repositionnement social des membres. En outre, les riziculteurs non autochtones participent aux activités sociales et culturelles des villages d'accueil en faisant le plus souvent des dons pendant des moments de réjouissance ou de malheur.

CONCLUSION

Dans la Sous-préfecture de Yamoussoukro, les parcelles rizicoles sont exploitées aussi bien par les autochtones que par les allochtones, avec une légère prédominance des premiers. Dans cette zone, les allogènes sont faiblement représentés dans ladite activité. La riziculture est pratiquée essentiellement par des hommes mariés. Avec la raréfaction de la main d'œuvre occasionnelle, les riziculteurs ont recours à la main d'œuvre familiale. La proportion peu élevée de la jeunesse a donné lieu à diverses interprétations dont la forte mobilité spatiale de cette catégorie de la population.

Par ailleurs, le foncier rural connaît une dynamique dans la Sous-préfecture de Yamoussoukro. En effet, l'on est passé de l'accès gratuit à cette ressource, à la location des espaces cultivables. Même si la plupart des riziculteurs soutiennent que cette activité a

contribué à améliorer leurs conditions de vie, l'impact est fortement atténué au niveau des autochtones et allogènes qui trouvent les charges foncières élevées.

En somme, la culture du riz dans la Sous-préfecture de Yamoussoukro, offre des opportunités d'emploi pour la population, qu'elle soit autochtone ou non. La coexistence pacifique intercommunautaire constitue un indicateur de promotion et de durabilité de cette activité.

REFERENCES

- Anonyme. 1996. Rapport Annuel. Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement, Abidjan, 10 p.
- Anonyme. 2008. Côte d'Ivoire : histoire du peuplement de la région du Centre-Ouest. Organisation de Coopération et de Développement Economiques. [http://www.rezoivoire.net/cotedivoire/patrimoine/165/historique du peuplement de la region du centre-ouest.html](http://www.rezoivoire.net/cotedivoire/patrimoine/165/historique%20du%20peuplement%20de%20la%20region%20du%20centre-ouest.html)
- Anonyme. 2009. Côte d'Ivoire : le rôle des femmes rurales pour l'autosuffisance alimentaire en riz. Rapport ONG Genre en Action. <http://www.genreenaction.net/spip.php?article7117>
- Anonyme. 2011. Rapport d'activités de l'Association Nationale des Riziculteurs de Côte d'Ivoire (ANARIZ-CI) sur la filière riz en Côte d'Ivoire. Assemblée générale constitutive du cadre de concertation des organisations des riziculteurs des pays de l'Afrique de l'Ouest. Bamako du 25 au 27 janvier 2011, 5 p. http://www.roppa.info/IMG/pdf/Rapport_ANARIZ_Cote_d_Ivoire.pdf
- Becker L. et Y. N'guessan. 2004. Le riz dans l'ancienne "boucle du cacao" de la Côte d'Ivoire, *Autrepart* (31) : 133 - 150.
- Binaté F. -N. 2001. Analyse de l'impact de la dévaluation sur l'efficacité technique des producteurs de riz pluvial dans la région du Centre-Ouest : CIRES, Abidjan, 12 p.
- Brou K. et Y. Charbit. 1994. La politique migratoire de la Côte d'Ivoire. In : *Revue européenne de migrations internationales*. Vol. 10 N°3. CERPAA CERPOD ORSTOM - Migrations africaines, pp 33 - 59.
- Chaléard J. -L. 1996. Temps des villes, temps des vivres : l'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire. Paris, Karthala, 664 p.
- Coulibaly M. 1996. L'autosuffisance alimentaire et la politique rizicole en Côte d'Ivoire. Thèse nouveau régime, Université d'Auvergne Clermont - Ferrant I, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, 279 p.
- Crook R., Affou Y. S., Hammond D., Vanga A. F. and O.-Yeboah. 2006. The law, legal institutions and the protection of land rights in Ghana and Côte d'Ivoire : developing a more effective and equitable system. Final report. University of London (ICS) / IRD Abidjan / Université de Bouaké / Kwame N'krumah University of Science and Technology / DFID, 109 p. www.ids.ac.uk/.../the-law-legal-institutions-and-the-protection-of-land-rights-in-ghana-and-cote-d-ivoire
- Diomandé K. 1997. Dévaluation et auto-suffisance alimentaire : le cas de la filière riz en Côte d'Ivoire. *Afrika spectrum* 32 (1) : 49 - 69.
- Dozon J. -P. 1985. Bilan d'une expérience rizicole en Côte d'Ivoire : logique des développeurs et réalité des développés. In : Boiral P., Lanteri J. -F. et Olivier De Sardan J. -P. (Sous la direction de), *Paysans, experts et chercheurs en Afrique Noire*. Sciences sociales et développement rural, Editions Karthala, pp 131 - 141.
- Ezan K. et G. Kouao. 2005. Etude comparée de la production de riz irrigué et de la tomate en zone périurbaine de Yamoussoukro : cas de Nanan et de N'dakonankro. Pour l'obtention du diplôme d'Ingénieur des Techniques Agricoles, INP-HB, Yamoussoukro, 53 p.
- Koffi A. 2008. La Côte d'Ivoire : relance la production de riz pour atteindre l'autosuffisance. Actualités du lundi 19 mai 2008. Agence France Presse. [http://213.251.170.214/koffi/actualite/47240-Cote-d'Ivoire relance la production de riz pour atteindre l'autosuffisance.htm](http://213.251.170.214/koffi/actualite/47240-Cote-d'Ivoire%20relance%20la%20production%20de%20riz%20pour%20atteindre%20l'autosuffisance.htm)
- Le Guen T. 2004. Le développement agricole et pastoral du Nord de la Côte d'Ivoire : problèmes de coexistence. *Les Cahiers d'Outre-Mer* n° 226 - 227 : 259 - 288.
- Lésourd M. 1988. La forêt, la machette et le billet de banque. Problématique du colonat agricole en région d'économie de plantation : l'exemple du système de production baule (Côte d'Ivoire forestière). *Cah. Sci. Hum* 24 (1) : 73 - 97.
- Méendes del Villar P. 2008. Situation du marché mondial du riz, les nouvelles tendances et les perspectives. Séminaire «Quelle stratégie pour la filière rizicole ?» organisé les 5 et 6 novembre 2008 à N'Djamena (Tchad). CIRAD / Coopération française, 51 p.
- Ouattara S. et E. Kodjo. 1995. Côte d'Ivoire : l'impuissance des bas-fonds. *Syfia info*. <http://www.syfia.info/index.php5?view=articles&action=voir&idArticle=2368>